

George H. Ledcor (2018)

Lieu : Île Deering, Vancouver (Colombie-Britannique)

Numéro de cas : 120-806-R

Incident

Le 13 août 2018, le *George H. Ledcor*, un remorqueur de 81 tonnes battant pavillon canadien, a chaviré et a coulé au large de l'île Deering, sur le fleuve Fraser. Le 16 août 2018, le *George H. Ledcor* a été renfloué à la suite d'une opération de sauvetage.

La Garde côtière canadienne (GCC) est intervenue en réponse à l'incident et a pompé le contenu du remorqueur dans des chalands pour qu'il soit éliminé de façon convenable. De plus, la GCC a avisé les médias qu'elle avait utilisé de l'équipement pour contenir et nettoyer la pollution et qu'elle avait déployé des barrages flottants et du matériel absorbant. La GCC a indiqué qu'elle était restée sur place jusqu'à ce que le remorqueur soit retiré de l'environnement marin.

Selon la GCC, les réservoirs de carburant du remorqueur avaient une capacité de 22 000 litres. On ne sait pas quelle quantité de carburant a été déversée dans le fleuve.

Mesures prises par l'administrateur

Après avoir été informé de l'incident, le bureau de l'Administrateur a communiqué avec la GCC et le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique pour obtenir une estimation du coût de l'opération d'intervention, afin que l'administrateur puisse exiger une garantie du propriétaire du navire.

En octobre 2018, l'avocat-conseil interne de l'administrateur a communiqué avec les avocats du club de protection et d'indemnisation afin d'exiger une garantie. En décembre 2018, les avocats du club de protection et d'indemnisation ont indiqué qu'il avaient fait des démarches auprès des organismes gouvernementaux concernés pour obtenir de l'information sur le montant de leurs réclamations et qu'ils feraient des recommandations sur les lettres d'engagement du club après avoir reçu cette information.

Au 31 mars 2019, l'administrateur n'avait pas encore obtenu une garantie.

Demande d'indemnisation

Au 31 mars 2019, aucune demande d'indemnisation n'avait été présentée à l'administrateur.

Situation

Le dossier demeure ouvert.